

INFORMATIONS SUR LA CONCEPTION ÉCOLOGIQUE

Applicable aux unités de ventilation résidentielles (RVU)

Sur la base du règlement UE n° 1253/2014 de la Commission européenne développant la directive 2009/125/CE du Parlement européen

a) Marque	SODECA, SLU
b) Modèle	CJBD/C-1919-6M 1/10
c) Consommation d'énergie spécifique (CEE) climat tempéré (kWh/(m².a))	-27
c) Consommation d'énergie spécifique (CEE) climat froid (kWh/(m².a))	-54
c) Consommation d'énergie spécifique (CEE) climat chaud (kWh/(m².a))	-11.5
c) Classe CEE	B
d) Typologie	RVU / UVU
e) Type d'actionnement	Vitesse variable
f) Type de récupérateur	Aucun
g) Efficacité thermique du récupérateur (%)	
h) Débit maximal (m³/h)	437
i) Puissance électrique d'entrée de l'actionnement du ventilateur à débit maximal (W)	35
j) Niveau de puissance acoustique (LWA) (dBA)	64
k) Débit de référence (m³/s)	0.085
l) Différence de pression de référence (Pa)	49
m) Puissance d'entrée spécifique (W/m³/h)	0.1
n) Facteur de contrôle	0.65
n) Typologie de contrôle	Contrôle de la demande locale
o) Taux de fuite interne maximum (%)	0.0
o) Indice de fuites externes maximales (%)	0.0
p) Indice de mélange	0.00
q) Emplacement et description du voyant d'alarme du filtre	Sans objet
r) Instructions pour installation de grilles réglées	Sans objet
s) Site Web	www.sodeca.com
t) Sensibilité du flux d'air sous variations de pression à +20 Pa et -20 Pa	0.00
u) Étanchéité de l'air intérieur/extérieur	0.00
v) Consommation annuelle d'électricité (AEC) climat tempéré (kWh/a)	100
v) Consommation annuelle d'électricité (AEC) climat chaud (kWh/a)	100
v) Consommation annuelle d'électricité (AEC) climat froid (kWh/a)	100
w) Consommation annuelle de chauffage (AHC) climat tempéré (kWh/a)	2800
w) Consommation annuelle de chauffage (AHC) climat chaud (kWh/a)	1300
w) Consommation annuelle de chauffage (AHC) climat froid (kWh/a)	5500
Conformité ERP	2018